

Tâches principales

- Finances
- Comptabilité
- Impôts(*) et taxes communales
- Caisse
- Contentieux
- Gestion du portefeuille des assurances
- Gestion du parc informatique communal
- Gestion du [registre des entreprises](#)
- Vente des cartes journalières [CFF-AG Flexicard](#)
- Vente des cartes journalières de la [CGN](#).

(*) L'Office d'impôt du district de l'Ouest lausannois, Rue Caroline 11bis, 1002 Lausanne, tél. 021 316 23 11, est seul compétent pour les problèmes de taxation, de facturation et de remises d'impôts, ainsi que pour les impôts à la source, droits sur les successions, mutations et gains immobiliers.

Responsables

Municipal Finances

Christian Maeder, Syndic

Municipal Informatique

Germain Schaffner

Chef de service

Claude Salzmann, Boursier communal